



**Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR de Nouvelle-Calédonie**  
**8 rue LACAVE-LAPLAGNE - TRIANON**  
**BP 2357 98846 NOUMEA CEDEX**  
**Tel/Fax : (687) 28.51.20**  
**Courriel : [contact@nouvellecaledonie.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@nouvellecaledonie.ufcquechoisir.fr)**  
**Site : <http://www.ufcnouvellecaledonie.nc>**

## **Communiqué de presse**

### **Oignons : de quoi pleurer ?**

Produire des oignons en Nouvelle-Calédonie est une gageure : c'est une production de plein champ à développer plutôt en milieu tempéré et, pour les conserver, il vaut mieux ne pas avoir un climat trop humide. Mais il est aussi important que la Nouvelle-Calédonie tende vers une autonomie alimentaire.

Sachant que certains pays subventionnent l'exportation de produits alimentaires, laisser jouer la concurrence avec l'importation, c'est empêcher toute production locale. Pour protéger l'agriculture locale, des mesures ont donc été adoptées par les autorités :

- placer l'importation des oignons sous procédure d'importation limitée par attribution de quotas
- ouvrir ces quotas en fonction de la production locale et limiter le prix de vente aux consommateurs par fixation des marges applicables sur les prix « producteur ».

Pour permettre une meilleure régulation de l'écoulement de la production locale en facilitant l'arrivée des importations au moment où le stock local est épuisé, les représentants des producteurs et distributeurs négocient des contrats annuels avec fixation d'un prix maximum et engagement de quantité.

En tant qu'association de consommateurs, nous avons fait remarquer que ces accords ne respectaient pas suffisamment les intérêts des consommateurs : nous souhaitons que soient imposés des critères de qualité avec la création de catégories différenciées vendues à des prix différents et que les coûts de production soient contrôlés.

En 2015, les accords ont permis de fixer un prix maximum à 220 francs « bord de champ ». Les derniers oignons en décembre laissaient cependant pour beaucoup à désirer : les oignons n'étaient pas suffisamment secs. Ils étaient déjà entourés de moucheron sur les étals et s'avéraient pour partie pourris à l'intérieur. Aujourd'hui des producteurs disent pouvoir mettre sur le marché des oignons de qualité marchande ! Ils semblent les avoir stockés pour pouvoir les vendre en janvier, après la fin de l'accord sur les prix, en voulant imposer un prix de vente largement supérieur tout en exigeant que l'importation ne soit pas ouverte (puisque des stocks existent).

La protection de marché que les consommateurs acceptent déjà difficilement sur un produit de première nécessité ne doit pas être utilisée pour des spéculations de cette nature ! Nous soutiendrons donc toute demande d'ouverture immédiate de l'importation d'oignons.

**Pour le conseil d'administration**  
**La présidente, Luce Lorenzin**

Nouméa, le 27 janvier 2016

**CONTACT PRESSE : 28 51 20**